

Interview de Jean Pierre LUCAS (Rennes) et Pierre Antoine ROCHER (Segrè), délégués CGT à SITA OUEST (groupe SUEZ)

La Branche CGT déchet, de la fédération des transports appelle à la grève illimitée à partir du 3 avril sur une plateforme revendicative nationale (voir la TT 131). SITA OUEST regroupe les activités déchet sur tout le grand ouest.

Dites-nous quelle est la situation dans l'entreprise.

Jean Pierre : il y a un grand ras le bol, vraiment un fort mécontentement, depuis l'élection de Macron les patrons se croient tout permis. Deux salariés qui ont 20 ans d'ancienneté viennent de se voir infligé 6 jours de mise à pied parce qu'ils avaient renouvelé leur permis avec retard, c'est sans précédent.

Pierre Antoine : une jeune de 22 ans a été retenue dans une pièce, sans convocation préalable, par deux personnes de la direction pour lui faire avouer la présence de stupéfiant, il n'y a aucun respect de nos droits, ça devient de l'inquisition.

Jean Pierre : On a fait une AG à l'embauche mardi pour préparer la grève, la DRH nous envoie un courrier parce que soi-disant les équipes sont parties 5 minutes en retard !! C'est la pression sur tous les sujets.

Il y a la plateforme revendicative nationale, pouvez-vous préciser les revendications ?

Jean Pierre : en ce moment les patrons veulent renégocier la convention collective et en particulier l'annexe 5. Elle protège les salariés en cas de changement d'entreprise à l'occasion d'une passation de marché. C'est à dire que les contrats de travail sont transférés, ça n'empêche pas les remises en cause sur ce qu'ils appellent les accessoires de salaire, mais là ils veulent que le transfert du contrat de travail se fasse à l'issue d'un entretien individuel, c'est totalement inacceptable. On défend des droits collectifs.

Pierre Antoine : sur les salaires, les patrons de la branche propose 1,2%, SUEZ 1,35, la CGT on demande 2,5%.

Jean Pierre : il y a les conditions de travail, dans les centre de tri c'est la misère, il faut se battre pour que les intérimaires aient des tenues de travail.

Pierre Antoine : et en plus il y a des intérimaires qui ont des contrats à suivre depuis plus de 2 ans et qui ne sont pas embauchés en CDI.

Jean Pierre : tu sais comme la fréquence des tournées diminue, les bacs sont plus pleins, ils débordent souvent et donc on a des manutentions pénibles. Il y a aussi la question des classifications, on demande qu'il y ait 2 ripeurs derrière la benne et non un seul comme maintenant.

Pierre Antoine : On veut aussi qu'ils respectent notre qualification, souvent des ripeur ont leur permis poids lourds et sont utilisés comme chauffeurs sans obtenir la classification.

Jean Pierre : il y a eu un travail en commun entre la fédé des transports et celle des services publics pour qu'on aille à la bataille tous ensemble. Mardi matin (3 avril) à 5h il y a donc AG au dépôt pour décider de la grève.